



**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD**

Procès-verbal de la séance ordinaire publique du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, tenue le mardi 27 janvier 2026, de 19 h à 20 h 33, au centre administratif du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, 157, rue Saint-Louis, Montmagny, à laquelle les administrateurs présents forment quorum.

Sont présents :

Mesdames Catherine Gilbert-Gagné
Catherine-Jennifer McDonald
Catherine Lajoie
Julie-Pier Langlois
Lucie Nadeau
Mélanie Desrosiers
Mélanie Pouliot
Mélodie Brochu-Gagnon
Stéphanie Nadeau
Sylvie Langlois
Valérie Gourgues

Messieurs Éric Champagne
Nicolas Bourget

Est absent : M. Dany Garant

Administrateurs formant quorum

M^{me} Rachel Bégin, directrice générale
M^{me} Dany Grégoire, directrice générale adjointe
M. Éric Deschênes, directeur général adjoint et
directeur des services éducatifs
M^{me} Anne Guichard, secrétaire générale

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté le quorum, la présidente, M^{me} Sylvie Langlois, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux personnes du public en visioconférence et en présentiel.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le point 5.2 « Calendrier scolaire 2026-2027 – Secteur des jeunes » est déplacé au point 6.4.

CA-CSSCS-26-01-27-01

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Mélanie Pouliot et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

Adopté.-

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Séance ordinaire publique du mardi 27 janvier 2026, à 19 h
au centre administratif du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
157, rue Saint-Louis, Montmagny

ORDRE DU JOUR

- 1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC ET SUIVI DES QUESTIONS DE LA DERNIÈRE SÉANCE
- 5. AGENDA DE CONSENTEMENT
 - 5.1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire publique du conseil d'administration du mardi 25 novembre 2025
 - 5.2. Calendrier scolaire 2026-2027 – Secteur des jeunes
- 6. DOSSIERS PRIORITAIRES
 - 6.1. Présentation du rapport annuel du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud 2024-2025
 - 6.2. *Politique de maintien ou de fermeture des écoles et modification de certains services éducatifs dispensés dans une école* – Suivi des consultations publiques
 - 6.3. Dépôt du *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029*
- 7. RAPPORT DES COMITÉS
 - 7.1. Comité de gouvernance et d'éthique
- 8. INFORMATIONS
 - 8.1. Début de la période d'inscription et rappel pour les élèves hors secteur
 - 8.2. État de situation – École de l'Étincelle (pédagogie Freinet)
- 9. SUJETS DIVERS
- 10. AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

Déplacé en 6.4

Adopté.-

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit à déclarer.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M^{me} Jessica Fournier, parent de l'école Morissette, s'adresse à M^{me} Sylvie Langlois, présidente du conseil d'administration, afin de savoir si le centre de services scolaire pourrait rendre ses consultations publiques disponibles en ligne. M^{me} Langlois mentionne que des vérifications seront faites et que cette possibilité sera étudiée. M^{me} Fournier demande également s'il est prévu d'ajouter des données quantitatives dans la politique afin d'en diminuer la subjectivité. M^{me} Rachel Bégin, directrice générale, mentionne que ce sujet sera discuté au point 6.3.

5. AGENDA DE CONSENTEMENT

5.1. Lecture et approbation du procès-verbal la séance ordinaire publique du conseil d'administration du mardi 25 novembre 2025

ATTENDU QU'en vertu de l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'administration peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six (6) heures avant le début de la séance où il est approuvé.

CA-CSSCS-26-01-27-02

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par M. Éric Champagne et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire publique du mardi 25 novembre 2025;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire publique du mardi 25 novembre 2025 soit approuvé tel que déposé.

Approuvé.

6. DOSSIERS PRIORITAIRES

6.1. Présentation du rapport annuel du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud 2024-2025

La directrice générale, M^{me} Rachel Bégin, présente le *Rapport annuel du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud 2024-2025* et le plan d'action du *Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)*.

La présidente, M^{me} Sylvie Langlois, souligne l'excellent travail de l'équipe du centre de services.

6.2. Politique de maintien ou de fermeture des écoles et modification de certains services éducatifs dispensés dans une école – Suivi des consultations publiques

La directrice générale, M^{me} Rachel Bégin, présente le contexte de cette résolution.

La présidente, M^{me} Sylvie Langlois, présente ce projet de résolution.

ATTENDU la nécessité de mettre à jour la *Politique de maintien ou de fermeture des écoles et modification de certains services éducatifs dispensés dans une école*;

ATTENDU les consultations publiques menées auprès de l'ensemble des acteurs des MRC de Bellechasse, Montmagny et L'Islet prévues à l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU les préoccupations et les commentaires obtenus lors de ces consultations;

ATTENDU la volonté du centre de services scolaire de poursuivre le travail afin de proposer une politique qui tient compte des préoccupations locales.

CA-CSSCS-26-01-27-03

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par M^{me} Mélodie Brochu-Gagnon et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE les membres du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud reportent l'adoption de la *Politique de maintien ou de fermeture des écoles et modification de certains services éducatifs dispensés dans une école*;

QUE les travaux de la politique se poursuivent et que la direction générale du centre de services rencontre les maires des municipalités du territoire.

Adopté.-

6.3. Dépôt du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029

La directrice générale, M^{me} Rachel Bégin, et la directrice générale adjointe, M^{me} Dany Grégoire, présentent le projet *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029*.

6.4. Calendrier scolaire 2026-2027 – Secteur des jeunes

Le directeur général adjoint et directeur des Services éducatifs, M. Éric Deschênes, présente le contexte de cette résolution.

La présidente, M^{me} Sylvie Langlois, présente ce projet de résolution.

ATTENDU les dispositions de l'article 238 de la *Loi sur l'instruction publique* relatives aux calendriers scolaires des écoles primaires et secondaires;

ATTENDU la consultation effectuée auprès des membres du comité de parents en vertu de l'article 193 - 7^e alinéa de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU la consultation effectuée auprès des instances syndicales dont le Syndicat de l'enseignement de la Côte-du-Sud;

ATTENDU la consultation effectuée auprès des directrices et des directeurs d'établissement des ordres d'enseignement primaire et secondaire.

CA-CSSCS-26-01-27-04

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par M. Nicolas Bourget et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE les membres du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud adoptent le Calendrier scolaire 2026-2027 – Secteur des jeunes tel que déposé et faisant partie de la présente résolution comme s'il y était cité tout au long.

Adopté.-

7. RAPPORT DES COMITÉS

7.1. Comité de gouvernance et d'éthique

M^{me} Catherine Gilbert-Gagné, présidente du comité, mentionne qu'une rencontre a eu lieu le 22 janvier 2026. Les sujets étaient :

- ✓ Règles de fonctionnement du comité;
- ✓ Élection d'une présidence;
- ✓ Suivi de la formation obligatoire des membres du conseil d'administration;
- ✓ Suivi de la formation obligatoire des membres du conseil d'établissement;
- ✓ Retour sur la formation de la FCSSQ - Rôle de l'administrateur.

8. INFORMATIONS

8.1. Début de la période d'inscription et rappel pour les élèves hors secteur

M^{me} Dany Grégoire mentionne que la période d'inscription est du 2 au 13 février 2026. Les gens doivent s'inscrire dans leur école de bassin et peuvent faire une demande de changement d'école par la suite.

8.2. État de situation – École de l'Étincelle (pédagogie Freinet)

M^{me} Dany Grégoire mentionne que 74 enfants sont officiellement acceptés. Les lettres d'acceptation ont été envoyées. Il y aura 4 groupes : maternelle, 1^{re} à 5^e année. À partir de l'an prochain, puisque les élèves grandiront, l'ensemble des niveaux sera disponible. La majorité des élèves provient de notre territoire.

9. SUJETS DIVERS

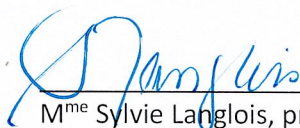
Aucun sujet divers.

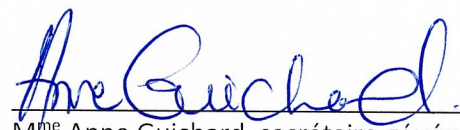
10. AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

CA-CSSCS-26-01-27-05

II EST PROPOSÉ par M^{me} Mélanie Pouliot et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE la séance soit levée à 20 h 33.


M^{me} Sylvie Langlois, présidente


M^{me} Anne Guichard, secrétaire générale

